CHARTE D'ENGAGEMENT VOLONTAIRE POUR UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LE SECTEUR DU BÂTIMENT



écominéro
Recyclons pour bâtir durable

01 A PROPOS D'ECOMINERO



Ecominéro
L’éco-organisme de la filière minérale

Écominéro, l’éco-organisme de la filière minérale

Créée en 2022 par **5 syndicats professionnels** et **54 entreprises de toutes tailles** des industries du béton, prêt à l’emploi ou préfabriqué, du granulat, du ciment, de la pierre de construction, des tuiles et briques, et des enrobés.

Ecominéro est une **société à but non lucratif**.

Les membres fondateurs d’Ecominéro marquent leur engagement en adoptant le statut de **société à mission** dotée d'objectifs sociaux et environnementaux.

Retrouvez le rapport de mission sur notre site internet www.ecominero.fr

écominéro
Recyclons pour bâtir durable







Écominéro, l'éco-organisme de la filière minérale

FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE DU BÉTON

SNBPE
SYNDICAT NATIONAL DU BETON PRET A L'EMPLOI

France Ciment

ROUTES DE FRANCE

UNPG
UNION NATIONALE DES PRODUCTEURS DE GRANULATS

A2C MATERIAUX
ALKERN
BASALTES
BOUYER LEROUX
BRIQUETERIES DU NORD
CARRIERES DU BOULONNAIS
CELTYS
CEMEX
COLAS
EDILIANS
EIFFAGE
EQIOM
EUROVIA
FABEMI
HEIDELBERGCEMENT
KP1
LAFARGE
PERIN ET CIE
PLATTARD SAS
P.P.L.
SEAC
SOPRAGGLO PRODUITS BETON
TERREAL
VICAT
WIENERBERGER
AUBERT-GRANULATS
CARRIERES CHOUVET
ENTREPRISES GAGNERAUD PERE ET FILS
GIRARD ET FOSSEZ ET CIE
PIGEON ENTREPRISES
RECTOR LESAGE
SAMOG
STB MATERIAUX
SOCIETE DES CARRIERES DE CLERE ET DE TRAVAUX PUBLICS
ATLAN'ROUTE
BONNEFOY BÉTON CARRIÈRES INDUSTRIE (BBCI)
CHARIER ENTREPRISE
D&L ENROMAT
DUBOS T.P
ENTREPRISE HUBERT ROUGEOT
MEURSAULT
ENTREPRISE NOËL DURRUTY ET FILS
FAYAT ENTREPRISE TP
GROUPE ETCHART
GROUPE LANDAIS
GROUPE ROGER MARTIN
SCOTPA
SEMAROUTE
SOGEBA ENROBÉ
SOGEFI MATÉRIAUX
BRUMATH ENROBÉS
SPIE BATIGNOLLES
BRAJA VESIGNE
ECO-MATERIAUX ROUTIERS

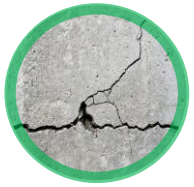
écominéro
Recyclons pour bâtir durable

Périmètre des produits concernés par REP PMCB

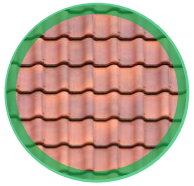
Les matériaux et les produits, y compris les revêtements de murs, sols et plafonds, qui sont destinés à être incorporés, installés ou assemblés de façon permanente dans des bâtiments ou sur les parcelles sur lesquelles ils sont construits, à l'exception de ceux utilisés pour la durée du chantier.

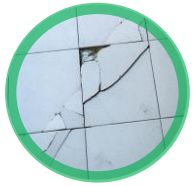
ECOMINERO se positionne exclusivement sur les produits inertes dits de catégorie 1, afin d'assurer un modèle parfaitement adapté aux réalités industrielles de la filière minérale.

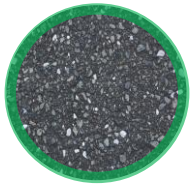
Produits de catégorie 1 concernés


Béton ou mortier


Briques


Tuiles


Céramiques


Mélange bitumineux


Pierre de taille, pavé


Mélange d'inertes


Cailloux, pierre Enrochement, granulats

Produits hors REP


Les déchets inertes en mélange avec des déchets non inertes


Les terres excavées


Les déchets non inertes et dangereux


Chantiers de travaux publics, de génie civil et aux installations nucléaires ou monuments funéraires

La REP PMCB, un levier essentiel pour porter l'économie circulaire

Grâce à la REP et au financement des producteurs, les filières de recyclage se sont renforcées pour une gestion locale et circulaire des déchets inertes du secteur du bâtiment.

Une réussite qui se poursuit en 2025 avec :

Densifier le maillage et réduire les zones blanches

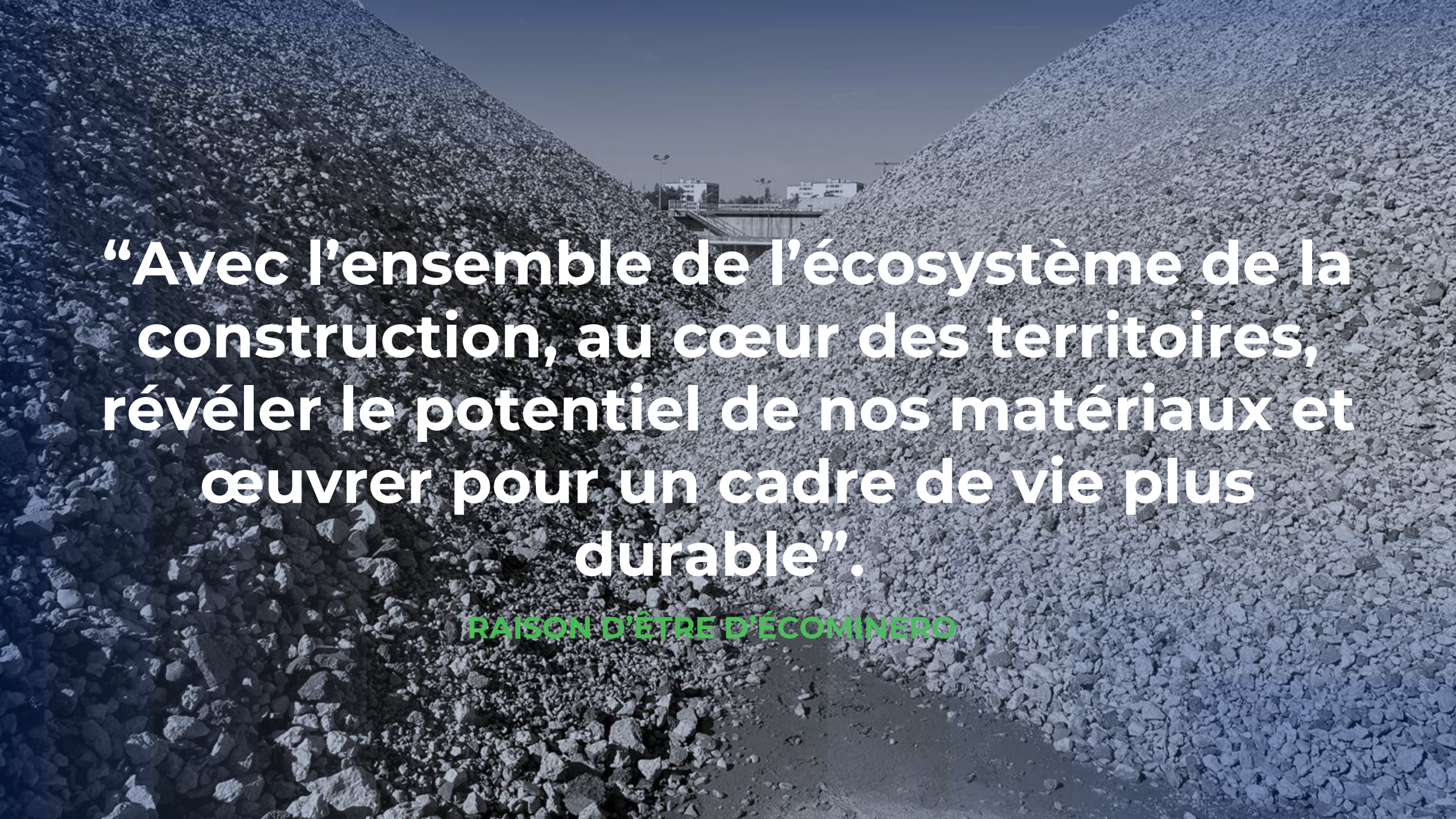
Objectif 2025 :
Offrir une solution de proximité pour se défaire de ses déchets inertes triés à 95 % de la population

Favoriser l'éco-conception des matériaux pour décarboner les bâtiments

Objectif 2025 :
Accompagner les producteurs dans leurs plans de prévention et d'éco-conception des produits et matériaux de construction

Accélérer la dynamique sur le réemploi et la réutilisation

Objectif 2025 :
Soutenir 100 porteurs de projets
Mettre en place d'un barème de soutien



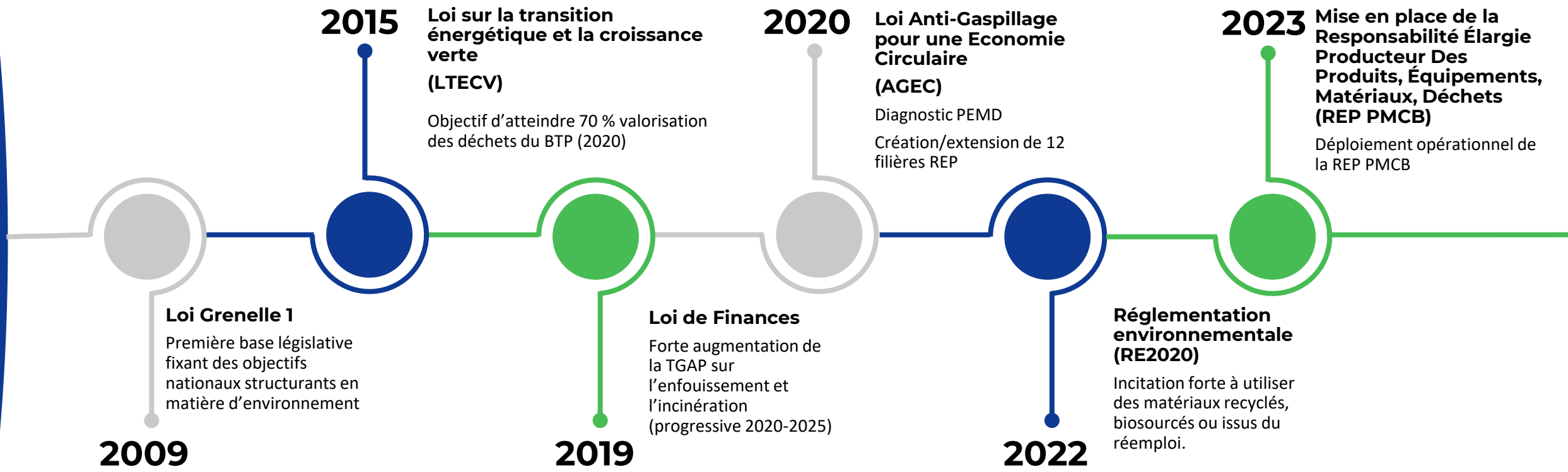
“Avec l’ensemble de l’écosystème de la construction, au cœur des territoires, révéler le potentiel de nos matériaux et œuvrer pour un cadre de vie plus durable”.

RAISON D’ÊTRE D’ÉCOMINERO

02

RAISON D'ÊTRE DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT D'ECOMINERO

Évolution du contexte réglementaire



Obligations réglementaires des maîtres d'ouvrage



DIAGNOSTIC PRODUITS ÉQUIPEMENTS MATÉRIAUX ET DÉCHETS (PEMD)

Obligation pour les projets de rénovation/ réhabilitation/ déconstruction de > 1000m²



TRI À LA SOURCE (7 flux) ET TRAÇABILITÉ DES DÉCHETS

Obligation pour le détenteur de déchet de trier et tracer ses déchets

Registre chronologique de suivi des déchets, BSDD dématérialisé sur Trackdéchets



VERDISSEMENT DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Obligation d'intégrer des critères environnementaux dans les marchés publics

Les 3 objectifs stratégiques d'Écominero

La charte d'engagement volontaire pour une économie circulaire dans le secteur du bâtiment, reprend les 3 grands objectifs d'Écominero :

1. FAVORISER ET PÉRENNISER LES PRATIQUES DE RÉEMPLOI
2. DÉVELOPPER LES FILIÈRES DE RECYCLAGE
3. ENCOURAGER L'ÉCOCONCEPTION DES PRODUITS

Favoriser et pérenniser les pratiques de réemploi

En partenariat

ecomaison | VALDELIA Accélérateur de secondes vies

Interventions et promotion du réemploi

Tour de France des Régions.
Enseignement supérieur
Fédérations et syndicats professionnels
Réseaux du Bâtiment Durable

Visibilité des acteurs et des bonnes pratiques

Mise à jour d'Opalis
Diffusion des retours d'expériences des lauréats des appels à projets

Communication et événementiel

Colloque REinventons
Prochainement une campagne de communication nationale

Formations des acteurs de la filière

Consolidation et développement de l'offre à destination des différents publics : programme en cours de construction

Soutien financier aux acteurs opérationnels

4 Appels à projets :

- AAP réemploi et réutilisation sur les chantiers
- AAP réemploi et réutilisation sur les chantiers
- AAP étude de faisabilité pour de nouvelles activités de réemploi
- AAP accompagnement pluriannuel des activités de réemploi

Certification, assurabilité et traçabilité

Appui à la rédaction de clausiers-type.
Participation à la rédaction de guides méthodologiques. Ex: projet SPIROU.
Travail de concert avec les assurances et bureaux de contrôle

Développer les filières de recylage

1

INCITATION AU TRI DES DÉCHETS

Ecominéro encourage les pratiques responsables en proposant des mesures incitatives pour le tri des déchets, y compris les déchets inertes en mélange. Cette stratégie vise à améliorer la qualité des flux destinés au recyclage et à réduire les coûts liés au traitement des déchets non triés.

2

FAVORISATION DU RECYCLAGE PAR RAPPORT À LA VALORISATION

Ecominéro met en place un barème différencié. Ce dispositif rend les solutions de recyclage plus compétitives et attractives économiquement.

3

MAILLAGE DE PROXIMITÉ

Ecominéro déploie un réseau de points de collecte et de traitement garantissant une accessibilité optimale aux acteurs locaux (particuliers et professionnels). Ce maillage contribue à atteindre un taux de recyclage de 90%.

Encourager l’écoconception des produits

→ **Déployer les modulations d’écocontributions basées sur l’incorporation de matière recyclée dans les produits**

→ **Engager les producteurs de PMCB dans des plans d’écoconception par familles de PMCB**

→ **Financer et accompagner les projets de R&D en partenariat avec des industriels, des universités et des laboratoires de recherche**

INTÉRÊT DE LA CHARTE

écominéro
Recyclons pour bâtir durable

Favoriser et pérenniser les pratiques de réemploi

→ Structurer des boucles locales vertueuses de matériaux de seconde vie

→ Transformer le réemploi en pratique courante, plus seulement expérimentale

→ Accroître les volumes réellement réemployés/réutilisés dans les chantiers

→ Contribuer à l'ancrage territorial des activités de réemploi

Développer les filières de recyclage

→ Renforcer les filières locales de recyclage grâce à une demande structurelle

→ Assurer la montée en qualité des débouchés du granulat de bétons recyclé (GBR)

→ Réduire fortement les tonnages de déchets inertes enfouis

→ Maximiser la circularité de la matière inerte et ainsi contribuer à la résilience du territoire

Encourager l’écoconception des produits

→ Accélérer la transition vers des matériaux inertes moins carbonés et plus recyclables

→ Créer un signal-prix favorable aux matériaux écoconçus

→ Activer le levier d’achat responsable des donneurs d’ordre

→ Participer à la création d’un marché demandeur de produits écoconçus, favorisant l’innovation industrielle

La commande publique, au cœur de la transformation durable du secteur du bâtiment

Vous fixez le niveau d'ambition de vos opérations

- **Vos prescriptions conditionnent les ambitions de tri, de réemploi et de l'usage des matériaux recyclés**

Vous êtes les premiers consommateurs de matière

- **Vos exigences structurent l'offre et orientent durablement le marché**

Vous mobilisez l'écosystème territorial

- **Vos projets intègrent les entreprises, les producteurs et les filières locales**

02

FAIRE VIVRE LA CHARTE D'ENGAGEMENT D'ECOMINERO

Engagements du signataire

écominéro
Recyclons pour bâtir durable

Les engagements du signataire

1 FAVORISER ET PÉRENNISER LES PRATIQUES DE RÉEMPLOI

- Systémiser les diagnostics PEMD
- Consacrer de 20 % du montant HT des travaux dédiés à l'achat de produits inertes issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage
- Sanctuariser 5% du montant HT des fournitures à l'achat de produits inertes issus du réemploi/réutilisation
- Mobiliser du foncier pour favoriser l'installation de plateformes de réemploi
- Déclarer le bilan des tonnages de PMCB inertes réemployés, réutilisés et recyclés à ECOMINERO

2 DÉVELOPPER LES FILIÈRES DE RECYCLAGE

- Intégrer le tri conforme aux standards ECOMINERO dans les marchés publics
- Opter pour les granulats de bétons recyclés (GBR) dans les formulations de béton et en technique routière
- Diriger les déchets inertes vers les plateformes de recyclage agréées par ECOMINERO
- Fixer par chantiers un objectif de taux de valorisation et de recyclage des déchets inertes de 90% et/ou limiter l'enfouissement en ISDI à 10% des volumes de déchets produits
- Fixer un taux de recyclage des déchets de béton à plus de 90%

3 ENCOURAGER L'ÉCOCONCEPTION DES PRODUITS

- S'approvisionner durablement en produits minéraux intégrants des matières premières secondaires
- Intégrer dans les marchés de construction des clauses favorisant l'utilisation de béton incorporant des granulats de béton recyclés (GBR) conformément aux règles d'utilisation fixées par la norme NF EN 206+A2/CN

Plan d’action annuel

écominéro
Recyclons pour bâtir durable

Étape 1 : mettre en place et animer un comité de suivi

→ **Membres suggérés :**

- Responsable Marchés publics
- Responsable Économie Circulaire / Développement durable
- Responsable Urbanisme
- Responsable Bâtiments / Patrimoine
- Responsable Planification / Projets
- Responsable Habitat / Logement
- Représentant de la MOA interne ou des SEM / SPL

En plus d'un représentant Écominéro

→ **Fréquence des réunions :**

- Minimum 2 réunions/an, idéalement 3 à 4 (Lancement, point d'étape, bilan)

→ **Rôle du comité :**

- Estimer et actualiser les gisements (construction, réhabilitation, déconstruction)
- Identifier le ou les chantier(s) pilote(s) et définir leur niveau d'ambition
- Suivre l'application des engagements de la charte
- Identifier les freins opérationnels (maturité du marché, logistique, résistance au changement, etc.)
- Piloter les actions correctives
- Produire un bilan périodaique des actions et perspectives

Étape 2 : Recenser les gisements ressources/déchets

→ Pour tous les projets de l'année, sortir les métriques suivantes :

- Nombre d'opérations de construction neuve (avec les surfaces)
- Nombre d'opérations de réhabilitation/rénovation lourde (avec les surfaces)
- Nombre de projets de démolition / déconstruction (avec les surfaces)

→ Pour chaque projet, fournir les informations de gisements à travers :

- Résultats des rapports PEMD pour les projets de réhabilitation/rénovation/démolition
- Besoin chiffré d'approvisionnement en matériaux et/ou produits inertes (métrés issus des DCE)

Étape 3 : Piloter les projets pilotes

→ Pour les projets pilotes, intégrer :

- Clauses de tri des déchets inertes conformes à la REP PMCB
- Clauses pour diriger le flux de déchets inertes vers des plateformes agréées ECOMINERO
- Lot réemploi (lot 0) dans les dossiers de consultation des entreprises (DCE)
- 5 % de fournitures issues du réemploi/réutilisation
- 20 % de produits issus du réemploi/réutilisation/recyclage pour les espaces extérieurs
- Clauses d'utilisation des GBR, conforme NF EN 206+A2/CN
- Objectifs de valorisation de 90% et/ou d'enfouissement limité à 10 % maximum

La charte prévoit que l'ambition soit libre : On commence petit, et on reconduit la même démarche avec des ambitions plus grandes de manière itérative.

Étape 4 : Produire un bilan annuel

→ Consolider les données suivantes :

- Nombre de projets pilotes
- Nombre de diagnostics PEMD réalisés
- Tonnages de matériaux/produits réemployés
- Taux de valorisation atteint
- Volume de produits/matériaux écoconçus utilisés (Zoom sur le volume de GBR utilisés)
- Freins rencontrés et actions correctives engagées

Rôle D'ÉCOMINERO dans la mise en œuvre de la charte

Écominero s'engage auprès de vous, à :

→ Structurer et accompagner les filières locales

- Identifier les acteurs du recyclage du territoire
- Mettre en relation le signataire avec les producteurs de GBR locaux existants
- Soutenir les démarches de réemploi à travers l'AAP réemploi
- Appuyer le signataire dans les règles de tri conformes à la REP PMCB

écominéro
Recyclons pour bâtir durable

Kenza OUNNOUCH
Responsable de Marché

06 02 07 56 48
kenza.ounnouch@ecominero.fr

www.ecominero.fr